

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : SYNDICAT MIXTE DE L'ASTIEN (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25340185500031

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BEZIERS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Budget SM ASTIEN (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534 01855-2024 0215-BP2024-BF

SYNDICAT MIXTE DE L'ASTIEN - Budget SM ASTIEN - BP - 2024

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	42
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	43
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

46

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I - INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
	A
Population totale	0
Informations statistiques	Valeurs
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Collectivité
Informations fiscales (N-2)	0
Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population 2 Recettes réelles de fonctionnement / population 3 Dépenses d'équipement brut / population 4 Encours de dette / population (2) (3) 5 DGF / population 6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4) 7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4) 8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement 9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4) 10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 % 0 % 0 % 0 % 0 % 0 % 0 % 0 % 0 % 0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
 (3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.
 A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- mi budgétaire ;
 Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534 01855-2024 0215-BP2024-BF

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)

	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté (2)	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1
Investissement	0,00	0,00	0,00	A2
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	A3

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté (2)
TOTAL des RAR	0,00	III + IV	0,00
Investissement	0,00	III	0,00
Fonctionnement	0,00	IV	0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL	I + II	0,00	B1
Investissement	I	0,00	B2
Fonctionnement	II	0,00	B3

	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
	TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	I	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	II	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédentaire.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534 01855-2024 0215-BP2024-BF

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018 RSA		0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73 Impôts et taxes		0,00
731 Fiscalité locale		0,00
74 Dotations et participations (4)		0,00
75 Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013 Atténuations de charges (4)		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
76 Produits financiers		0,00
77 Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les chapitres 204 et 2324.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

		A	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
		63 161,86	63 161,86
	+ Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	(si solde négatif) 0,00 (si solde positif) 0,00
	= Total de la section d'investissement (2)	= 63 161,86	= 63 161,86
VOTE	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES
		511 694,27	511 694,27
	+ Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si déficit) 0,00 (si excédent) 0,00
	= Total de la section de fonctionnement (3)	= 511 694,27	= 511 694,27
TOTAL DU BUDGET (4)		574 856,13	574 856,13

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission restes à réaliser de la section d'investissement correspondant : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534 01855-2024 0215-BP2024-BF

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET PRÉSENTATION DES AP VOTÉES

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534_01855-20240215-BP2024-BF

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AE VOTÉES

Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)	Libellé	Chapitre(s)	Montant
		TOTAL		0,00
	« AE de dépenses imprévues » (2)			
		022		0,00
	TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534 01855-2024 0215-BP2024-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	36 000,00	0,00	48 937,59	48 937,59	48 937,59
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		36 000,00	0,00	48 937,59	48 937,59	48 937,59
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		36 000,00	0,00	48 937,59	48 937,59	48 937,59

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	8 504,27		14 224,27	14 224,27	14 224,27
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		8 504,27		14 224,27	14 224,27	14 224,27

TOTAL	44 504,27	0,00	63 161,86	63 161,86	63 161,86
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE					0,00
=					
					63 161,86

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041$.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	32 200,00	0,00	30 400,00	30 400,00	30 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		32 200,00	0,00	30 400,00	30 400,00	30 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		32 200,00	0,00	30 400,00	30 400,00	30 400,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	20 698,72		32 761,86	32 761,86	32 761,86
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		20 698,72		32 761,86	32 761,86	32 761,86

TOTAL	52 898,72	0,00	63 161,86	63 161,86	63 161,86
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					63 161,86

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	18 537,59
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément à l'article 17 de la loi de finances pour 2014.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534 01855-2024 0215-BP2024-BF

SYNDICAT MIXTE DE L'ASTIEN - Budget SM ASTIEN - BP - 2024

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534 01855-2024 0215-BP2024-BF

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II
					C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	224 570,00	0,00	159 567,41	159 567,41	159 567,41
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	303 863,55	0,00	319 350,00	319 350,00	319 350,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	15,00	0,00	15,00	15,00	15,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		528 448,55	0,00	478 932,41	478 932,41	478 932,41
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		528 448,55	0,00	478 932,41	478 932,41	478 932,41

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	20 698,72		32 761,86	32 761,86	32 761,86
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		20 698,72		32 761,86	32 761,86	32 761,86

TOTAL	549 147,27	0,00	511 694,27	511 694,27	511 694,27
+					
			D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00
=					
			TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		511 694,27

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534 01855-2024 0215-BP2024-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	536 543,00	0,00	483 870,00	483 870,00	483 870,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
Total des recettes de gestion courante		540 643,00	0,00	497 470,00	497 470,00	497 470,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		540 643,00	0,00	497 470,00	497 470,00	497 470,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	8 504,27		14 224,27	14 224,27	14 224,27
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		8 504,27		14 224,27	14 224,27	14 224,27

TOTAL	549 147,27	0,00	511 694,27	511 694,27	511 694,27
			+		
			R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00	
				=	
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	511 694,27	

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	18 537,59
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF 023 + DF 042 - RF 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	14 224,27	14 224,27
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7)	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement	21 500,00		21 500,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	27 437,59	0,00	27 437,59
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	48 937,59	14 224,27	63 161,86

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	63 161,86

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	159 567,41		159 567,41
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	319 350,00		319 350,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	15,00	0,00	15,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	32 761,86	32 761,86
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	478 932,41	32 761,86	511 694,27

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	511 694,27

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534 01855-2024 0215-BP2024-BF

SYNDICAT MIXTE DE L'ASTIEN - Budget SM ASTIEN - BP - 2024

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	30 400,00	0,00	30 400,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		32 761,86	32 761,86
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	30 400,00	32 761,86	63 161,86
		+	
		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
		+	
		R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
		=	
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	63 161,86

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	300,00		300,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	10 500,00		10 500,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	483 870,00		483 870,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	2 800,00	0,00	2 800,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	14 224,27	14 224,27
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	497 470,00	14 224,27	511 694,27
		+	

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	REÇU EN PREFECTURE
--	---------------------------

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534 01855-2024 0215-BP2024-BF

SYNDICAT MIXTE DE L'ASTIEN - Budget SM ASTIEN - BP - 2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****A****DEPENSES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	44 504,27	0,00		63 161,86	63 161,86	0,00	63 161,86	63 161,86
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	27 437,59	27 437,59	0,00	27 437,59
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	36 000,00	0,00	0,00	21 500,00	21 500,00	0,00	21 500,00	21 500,00
Total des dépenses d'équipement	36 000,00	0,00		48 937,59	48 937,59	0,00	48 937,59	48 937,59
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Crpte de liaison / affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
Total des dépenses financières	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	36 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre Sections (5) (6)	8 504,27			48 937,59	48 937,59	0,00	48 937,59	48 937,59
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			14 224,27	14 224,27	0,00	14 224,27	14 224,27
Total des dépenses d'ordre	8 504,27			14 224,27	14 224,27	0,00	14 224,27	14 224,27

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

63 161,86

Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-253401855-20240215-BP2024-BF

SYNDICAT MIXTE DE L'ASTIEN - Budget SM ASTIEN - BP - 2024

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-55 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534 01855-2024 0215-BP2024-BF

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	52 898,72	1	63 161,86	63 161,86	63 161,86
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	32 200,00	0,00	30 400,00	30 400,00	30 400,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2224)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	32 200,00	0,00	30 400,00	30 400,00	30 400,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	32 200,00	0,00	30 400,00	30 400,00	30 400,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	20 698,72		32 761,86	32 761,86	32 761,86
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
total des recettes d'ordre	20 698,72		32 761,86	32 761,86	32 761,86

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534 01855-2024 0215-BP2024-BF

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

0,00

Total des recettes d'investissement cumulées

63 161,86

Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

SYNDICAT MIXTE DE L'ASTIEN - Budget SM ASTIEN - BP - 2024

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations l'ordre (R1 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations l'ordre (D1 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534 01855-2024 0215-BP2024-BF

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III	
									A1	A1
TOTAL	44 504,27	0,00	63 161,86		63 161,86	0,00	63 161,86	63 161,86		63 161,86
018 RSA	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20421 Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		27 437,59	27 437,59	0,00	0,00		0,00
2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		27 437,59	27 437,59	0,00	0,00		27 437,59
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des opérations d'équipement (4)	36 000,00	0,00	0,00		21 500,00	21 500,00	0,00	21 500,00		21 500,00
Total des dépenses d'équipement	36 000,00	0,00	0,00		48 937,59	0,00	48 937,59	48 937,59		48 937,59
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)					0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
5... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
total des dépenses réelles	36 000,00	0,00	0,00		48 937,59	48 937,59	0,00	48 937,59		48 937,59
40 Opérations ordre transf. entre sections (6)	8 504,27				14 224,27	14 224,27				14 224,27

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534 01855-2024 0215-BP2024-BF

SYNDICAT MIXTE DE L'ASTIEN - Budget SM ASTIEN - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
					II		III = I + II
	<i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>	8 504,27			14 224,27	14 224,27	14 224,27
13913	<i>Subv. transf. Départements</i>	2 857,87			4 737,87	4 737,87	4 737,87
13918	<i>Autres subventions d'équipement transf.</i>	5 646,40			9 486,40	9 486,40	9 486,40
	<i>Charges transférées (7)</i>	0,00			0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	8 504,27			14 224,27	14 224,27	14 224,27

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534 01855-2024 0215-BP2024-BF

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							III
							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
15	achat mat bureautique informatiq		50 777,36	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00
18	équipement réseau		247 373,24	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
47	Suivi performance compteurs		24 274,34	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
TOTAL			253 287,58	0,00	21 500,00	21 500,00	0,00	21 500,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534 01855-2024 0215-BP2024-BF

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					III
					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 15
LIBELLE : achat mat bureautique informatiq
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	a 0,00	3 500,00	b 3 500,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	4 787,33	c 0,00	0,00	d 0,00
1313	Subv. transf. Départements	4 060,19	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	727,14	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-3 500,00
--------------------------------------	------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534 01855-2024 0215-BP2024-BF

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 18
LIBELLE : équipement réseau
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		229 013,24	a	0,00	8 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	229 013,24	0,00	8 000,00	8 000,00
2148	Construct° sol autrui - Autres construct	140 222,01	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	88 791,23	0,00	8 000,00	8 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		124 147,03	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	124 147,03	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	34 452,25	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	84 465,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	3 664,78	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 565,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-8 000,00
--------------------------------------	------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 47
LIBELLE : Suivi performance compteurs
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	24 274,34	a	0,00	10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	24 274,34	0,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	24 274,34	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-10 000,00
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	52 898,72	1	63 161,86	63 161,86	63 161,86
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	32 200,00	0,00	30 400,00	30 400,00	30 400,00
1313 Subv. transf. Départements	10 200,00	0,00	9 400,00	9 400,00	9 400,00
1318 Autres subventions d'équipement transf.	22 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
1323 Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	32 200,00	0,00	30 400,00	30 400,00	30 400,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	32 200,00	0,00	30 400,00	30 400,00	30 400,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	20 698,72		32 761,86	32 761,86	32 761,86
281421 Privé - Biens mob., matériel et études	0,00		3 344,42	3 344,42	3 344,42
2848 Construct° sol/autrui - Autres construct	13 134,44		13 126,44	13 126,44	13 126,44
28838 Autre matériel informatique	1 024,28		3 576,00	3 576,00	3 576,00
88 Autres immo. corporelles	6 540,00		12 715,00	12 715,00	12 715,00
Total des recettes d'ordre	20 698,72		32 761,86	32 761,86	32 761,86

1.1 Remettre à l'auteur les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 1.2 L'ordre d'exécution n'est pas établi pour le contenu du budget précédent.

(3) au 165, 166 et 1649.

SYNDICAT MIXTE DE L'ASTIEN - Budget SM ASTIEN - BP - 2024

- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/040 = DF/042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = RI/041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	549 147,27	0,00	0,00	511 694,27	511 694,27	0,00	511 694,27	511 694,27
011	Charges à caractère général (3)	224 570,00	0,00	0,00	159 567,41	159 567,41	0,00	159 567,41	159 567,41
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	303 863,55	0,00		319 350,00	319 350,00		319 350,00	319 350,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	15,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		15,00	15,00		15,00	15,00
	Total des dépenses de gestion des services	528 448,55	0,00	0,00	478 932,41	478 932,41	0,00	478 932,41	478 932,41
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	528 448,55	0,00	0,00	478 932,41	478 932,41	0,00	478 932,41	478 932,41
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	20 698,72			32 761,86	32 761,86		32 761,86	32 761,86
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	20 698,72			32 761,86	32 761,86		32 761,86	32 761,86

REÇU EN PREFECTURE

Le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534 01855-2024 0215-BP2024-BF

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

511 694,27

⁽¹⁾ Il est I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements plurianuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

SYNDICAT MIXTE DE L'ASTIEN - Budget SM ASTIEN - BP - 2024

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534 01855-2024 0215-BP2024-BF

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 -	Propositions nouvelles	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
013	Atténuations de charges (2)	549 147,27	0,00	511 694,27	511 694,27
016	APA	300,00	0,00	300,00	300,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	536 543,00	0,00	483 870,00	483 870,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	3 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
Total des recettes de gestion des services		540 643,00	0,00	497 470,00	497 470,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		540 643,00	0,00	497 470,00	497 470,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	8 504,27		14 224,27	14 224,27
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		8 504,27		14 224,27	14 224,27

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
Total des recettes de fonctionnement cumulées	511 694,27

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) une prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Apporte destinée à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Entrer en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
									II	III
011	Charges à caractère général (4)	549 147,27	0,00	0,00	511 694,27	511 694,27	0,00	0,00	511 694,27	511 694,27
60611	Eau et assainissement	360,00	0,00		159 567,41	159 567,41	0,00	0,00	159 567,41	159 567,41
60622	Carburants	2 500,00	0,00		360,00	360,00	0,00	0,00	360,00	360,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	550,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	3 400,00	0,00		550,00	550,00	0,00	0,00	550,00	550,00
6067	Fournitures scolaires	2 000,00	0,00		3 400,00	3 400,00	0,00	0,00	3 400,00	3 400,00
6068	Autres matières et fournitures	1 600,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
611	Contrats de prestations de services	8 660,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00
6132	Locations immobilières	8 000,00	0,00		8 660,00	8 660,00	0,00	0,00	8 660,00	8 660,00
61358	Autres	1 200,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 100,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00		7 697,41	7 697,41	0,00	0,00	7 697,41	7 697,41
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6161	Multirisques	5 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
617	Etudes et recherches	115 000,00	0,00		51 600,00	51 600,00	0,00	0,00	51 600,00	51 600,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	18 200,00	0,00		18 200,00	18 200,00	0,00	0,00	18 200,00	18 200,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6234	Réceptions	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6237	Publications	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6238	Divers	2 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6248	Divers	300,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
										300,00

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534 01855-2024 0215-BP2024-BF

SYNDICAT MIXTE DE L'ASTIEN - Budget SM ASTIEN - BP - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N°1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N°1 + Vale)
6251	Voyages, déplacements et missions	1 500,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	4 200,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	6 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	303 863,55	0,00	319 350,00	319 350,00		319 350,00	319 350,00	319 350,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	7 600,00	7 600,00	7 600,00	7 600,00	7 600,00	7 600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	550,00	0,00	550,00	550,00	550,00	550,00	550,00	550,00
64111	Rémunération principale titulaire	53 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
64118	Autres indemnités	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
64131	Rémunérations	140 713,55	0,00	124 800,00	124 800,00	124 800,00	124 800,00	124 800,00	124 800,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
64138	Primes et autres indemnités	1 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	46 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	400,00	0,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 200,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6488	Autres	7 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	15,00	0,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
018	Autres	15,00	0,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
016	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total des dépenses de gestion des services	528 448,55	0,00	0,00	478 932,41	0,00	478 932,41	0,00	0,00	0,00
	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534 01855-2024 0215-BP2024-BF

SYNDICAT MIXTE DE L'ASTIEN - Budget SM ASTIEN - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 l' Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00			
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		528 448,55	0,00	478 932,41	478 932,41	0,00	478 932,41
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	20 698,72		32 761,86	32 761,86		32 761,86
6811	Dot. amort. immos incorporelles	20 698,72		32 761,86	32 761,86		32 761,86
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		20 698,72		32 761,86	32 761,86		32 761,86

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534 01855-2024 0215-BP2024-BF

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
						II = I + II
	TOTAL	549 147,27	0,00	511 694,27	511 694,27	511 694,27
013	Atténuations de charges (3)	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	536 543,00	0,00	483 870,00	483 870,00	483 870,00
7472	Participation régions	14 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
7473	Participation départements	53 130,00	0,00	46 200,00	46 200,00	46 200,00
74758	Participation autres groupements	140 213,00	0,00	144 420,00	144 420,00	144 420,00
747888	Autres	329 200,00	0,00	274 250,00	274 250,00	274 250,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
75888	Autres	3 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
Total des recettes de gestion des services		540 643,00	0,00	497 470,00	497 470,00	497 470,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		540 643,00	0,00	497 470,00	497 470,00	497 470,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	8 504,27		14 224,27	14 224,27	14 224,27
777	Rec... subv inv transférées cpt résultat	8 504,27		14 224,27	14 224,27	14 224,27
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		8 504,27		14 224,27		14 224,27

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

SYNDICAT MIXTE DE L'ASTIEN - Budget SM ASTIEN - BP - 2024

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes impulsées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non déparlementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534 01855-2024 0215-BP2024-BF

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2	
MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLÉE	Délibération du
		Biens de faible valeur- Seuil unitaire en déçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :	19-12-2023
		Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	2182 Matériel de transport	5	20/12/2010
L	2183 Matériel bureau informat	5	20/12/2010
L	2188 Equip réseau appareil	5	20/12/2010
L	2148 Crétion Piézo	10	20/12/2010

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534 01855-2024 0215-BP2024-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Rédacteur principal 2 ^e cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Ingenieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Ingenieur en chef hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Technicien ppal 1 ^{ère} classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingenieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00
Ingenieur en chef hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Technicien ppal 1 ^{ère} classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		2,00	0,00	2,00	2,00	2,00

Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
 Catégories : A, B ou C.

Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
 Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534 01855-2024 0215-BP2024-BF

SYNDICAT MIXTE DE L'ASTIEN - Budget SM ASTIEN - BP - 2024

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 x 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-253401855-20240215-BP2024-BF

IV – ANNEXES			
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			
B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)			
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)
Agents occupant un emploi permanent (6)			Indice (8) Euros
Ingénieur	A	TECH	90 975,00
Ingénieur en chef hors classe	A	TECH	
Agents occupant un emploi non permanent (7)			
Technicien	B	TECH	33 260,00 57 715,00 28 530,00
TOTAL GENERAL			28 530,00 AA 119 505,00

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif,
TECH : Technique,
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

- 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-13 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale par les parties dans la limite de six ans à servir à temps partiel ou indépendante.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Justifie par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-2° : Absence de cadre à l'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-3° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-10 : Contrat à durée indéterminée sur emploi permanent - peu nommée à l'article L. 332-8, avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une autorité territoriale.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsqu'il s'agit d'un agent contractuel territorial concerné remplissant les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

332-32 : Modalités particulières - recrutement sans concours, parcours raccès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.329 et L.352).

333-1 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (temps fonctionnels de direction).

A : Autres

(5) indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labelisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

Ocupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP,

Ocupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

REÇU EN PREFECTURE
le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 25

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 30/01/2024

Présenté par Le Le Président (1),

A Portiragnes, le 30/01/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session 15/02/2024

A Portiragnes, le 15/02/2024

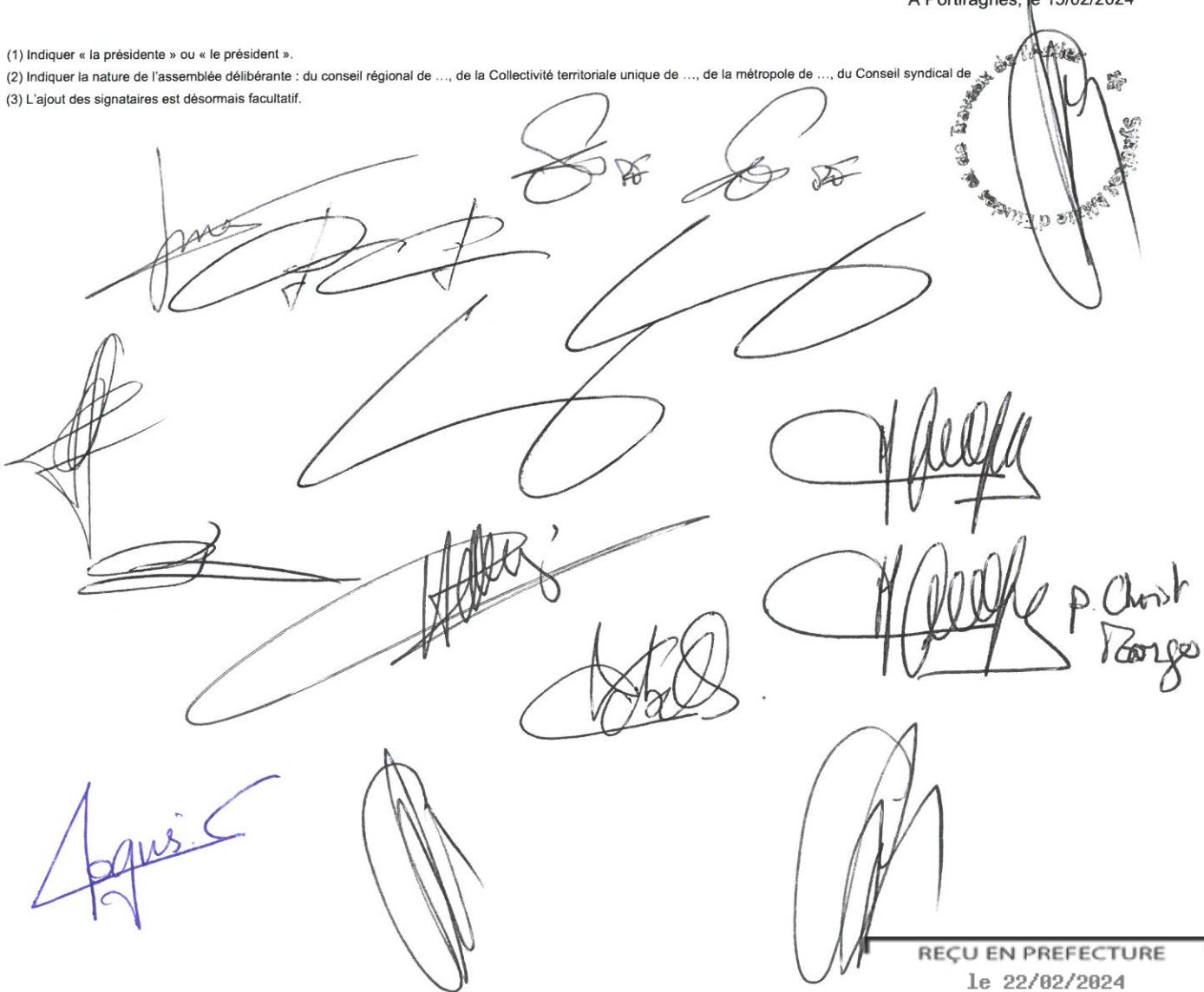
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par Le Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/02/2023, et de la publication le 16/02/2024
A Portiragnes, le 15/02/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-253401855-20240215-BP2024-BF

Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien (SMETA)

Budget Primitif 2024 Note de présentation brève et synthétique

I Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation, elle est disponible sur le site internet du syndicat.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires et est le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Le budget 2024 a été voté le 15 février 2024 par le comité syndical.

II Priorités du Budget

En 2024, l'activité du syndicat va s'orienter vers des missions très opérationnelles en cohérence avec les objectifs du SAGE et du PGRE qui fixent le retour à l'équilibre de la ressource en eau dans les plus brefs délais.

III Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement : évolution

I – la section de fonctionnement :

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité de disposer des moyens suffisants pour remplir ses missions mais aussi de développer les connaissances sur la ressource en eau et les moyens de la préserver.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires et les charges du personnel du syndicat, les dépenses liées au bon fonctionnement de la structure ainsi que les études et recherches engagées par le syndicat.

Les recettes de fonctionnement sont constituées d'aides financières de l'Agence de l'Eau et de la Région Occitanie pour les postes occupés par les agents techniques. Les études sont, quant à elles, subventionnées par l'Agence de l'eau, la Région Occitanie et le Conseil Départemental de l'Hérault.

Les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2024 sont un peu moins élevées que celles de 2023 en raison des frais d'études engagées moins importants par rapport à 2023. Elles s'élèvent à 511 694,27 €.

I – la section d'investissement :

La section d'investissement est liée aux opérations d'équipement du syndicat. Elle concerne des dépenses ou recettes, à caractère ponctuel.

Le budget d'investissement du syndicat regroupe :

- en dépenses : l'acquisition de matériel informatique mais aussi d'équipement de mesure destinés à être installés sur le terrain dans le cadre du suivi de la ressource en eau ou du développement des connaissances qualimètres, compteurs communicants...), l'amortissement des subventions d'équipements perçues dans les années antérieures,
- en recettes : les amortissements et les subventions allouées aux opérations d'investissement.

Les dépenses d'investissement inscrites à l'exercice 2024 concernent l'acquisition de nouveaux boîtiers communicants pour équiper les compteurs des plus gros forages et des capteurs piézométriques. Elles s'élèvent à 63 161,86 €.

III Effectif du syndicat et charges de personnel

En 2024, l'effectif du syndicat est de 5 agents, soit un effectif identique par rapport à 2023 et se décompose de la façon suivante :

Cadre d'emploi / poste	Grade	Temps de travail
Filière Technique		
Ingénieur en chef / Direction	A	Temps complet
Ingénieur principal / Chargé de missions	A	Temps complet
Technicien principal de 1 ^{re} classe / Technicien de nappe	B	Temps complet
Technicien / Technicien animateur économie d'eau (contrat de projet)	B	Temps complet
Filière administrative		
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe / Gestionnaire comptable et administratif	B	Temps complet

Les salaires et charges du personnel représentent 62 % des dépenses budgétisées de fonctionnement du syndicat.

Fait à BEZIERS, le 15 février 2024
Le Président



REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-légalité.com

99_BU-034-253401855-20240215-BP2024-BF

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_BU-034-2534 01855-2024 0215-BP2024-BF